

Canicule et médicaments, soyez vigilants !



Que peut faire le médecin généraliste ?

Anticiper:

- **identifier de manière proactive les personnes à risque**, sur la base des facteurs de risque et de la prise de médicaments
- **informer les personnes à risque et leur entourage**, en leur rappelant:
 - les bonnes pratiques à adopter pendant les fortes chaleurs
 - les symptômes évoquant une déshydratation ou un coup de chaleur sévère

Pendant une vague de chaleur:

- être particulièrement vigilant aux signes de **déshydratation** (imminente) chez les personnes à risque
- vérifier **quels traitements médicamenteux peuvent être adaptés** pour éviter les complications liées aux fortes chaleurs
- convenir **avec le pharmacien** de la stratégie à suivre en cas de fortes chaleurs



Que peut faire le pharmacien ?

- **Donner des conseils sur les risques liés à la chaleur** au moment de délivrer un médicament qui expose à des risques supplémentaires en cas de vague de chaleur et de déshydratation (imminente)
- **Donner des conseils sur la conservation** des médicaments sensibles à la chaleur
- Convenir **avec le médecin** de la stratégie à suivre en cas de fortes chaleurs

Qui est à risque ?

Attention chez les personnes :



âgées > 65 ans
(surtout +80 ans et
personnes âgées
fragiles)



âgées < 5 ans
(surtout
les nourrissons)



enceintes



présentant des
pathologies
préexistantes



souffrant de
vomissements ou
de **diarrhée**



effectuant un **travail**
physique
ou pratiquant un
exercice intensif



socialement
isolées



sans-abri
ou **réfugiées**



présentant une
dépendance à
l'alcool ou aux
drogues



prenant
certains
médicaments

Quels médicaments peuvent aggraver les effets négatifs d'une vague de chaleur ?

Attention aux médicaments:

pouvant entraîner une
déshydratation ou des
troubles électrolytiques

- **Diurétiques**

en particulier les diurétiques de l'anse

- **Tout médicament pouvant provoquer de la diarrhée ou des vomissements**

p. ex. la colchicine, les antibiotiques, les opioïdes, les laxatifs

- **Médicaments cholinergiques**

p. ex. les inhibiteurs de la cholinestérase utilisés dans la maladie d'Alzheimer

susceptibles d'**altérer la**
fonction rénale en cas de
déshydratation

- **AINS**

à ne pas utiliser en cas de déshydratation et à éviter en présence de diarrhée, de vomissements ou de fièvre

- **Diurétiques**

- **IECA et sartans**

- **Gliflozines**

- **Certains immunosupresseurs**

p. ex. la ciclosporine

Attention aux médicaments:

perturbant la
thermorégulation

Par un effet central :

- Antipsychotiques
- Médicaments ayant un effet sérotoninergique

p. ex. les ISRS et les IRSN, les IMAO, les opioïdes (tels que le fentanyl et le tramadol, la méthadone), le millepertuis, ... (voir aussi [Répertoire > Intro.6.2.4.](#))

- Sympathicomimétiques

p. ex. les amphétamines, la pseudoéphédrine, la bupropione, le méthylphénidate

- Produits psychotropes non médicamenteux

amphétamines, alcool, cocaïne, ecstasy

Par limitation de la sudation :

- Médicaments ayant un effet anticholinergique

p. ex. bromure de butylhyoscine, anticholinergiques utilisés dans les troubles de la fonction vésicale, anticholinergiques utilisés dans la maladie de Parkinson, les antidépresseurs tricycliques, l'ISRS paroxétine, certains antihistaminiques H1, certains antipsychotiques (voir aussi [Répertoire > Intro.6.2.3.](#))

- β -bloquants
- Diurétiques
- Antiépileptiques suivants: topiramate et zonisamide

Par augmentation du métabolisme de base :

- Lévothyroxine

abaissant la pression
artérielle (risque
d'hypotension)

Tous les antihypertenseurs, les anti-angoreux

provoquant une baisse de
la vigilance

*p. ex. les **benzodiazépines et Z-drugs**, les **opioïdes***

pouvant déclencher une
**acidose lactique et/ou une
hypo- ou hyperglycémie** en
cas de déshydratation

Médicaments antidiabétiques

p. ex. la metformine, les sulfamidés hypoglycémiant, l'insuline, les gliflozines

dont les **taux plasmatiques**
sont modifiés en cas de
déshydratation (risque
d'intoxication)

Lithium, digoxine, antiépileptiques

Attention, cette liste n'est pas exhaustive.

Envie d'en savoir plus? Lisez l'article complet dans les Folia de juin 2024:

www.cbip.be/fr/articles/4337?folia=4336